

CHARTRE CULTURELLE

AVANT PROPOS

Depuis 1997, la Communauté de Communes Fumélois Lémance montre son engagement à une politique culturelle marquée par un développement des Arts de la scène, positionnant le territoire tel un pôle culturel territorial.

Nous avons choisi de compléter cette intervention par le volet Arts Visuels/Education à l'image. Nous souhaitons structurer et développer cette intervention de manière à créer une action pérenne à hauteur du travail de développement effectué pour les Arts du spectacle. Cette démarche se veut innovante car nous sommes la seule collectivité du département à avoir structuré ce pôle d'intervention. Cette évolution n'est pas une rupture mais une continuité et une cohérence d'action.

Ainsi la Communauté de Communes Fumélois Lémance articule sa politique culturelle autour de deux pôles structurants : Les Arts du Spectacles et les Arts visuels/ Education à l'image.

Notre action culturelle s'attache aussi à défendre des actions fortes touchant : la lecture publique, la culture scientifique, le soutien au tissu associatif local, les grandes rencontres populaires.

Notre objectif est donc de proposer à l'ensemble de la population des onze communes du Fumélois Lémance une vie culturelle riche et diversifiée. Nous souhaitons un aménagement culturel durable du territoire.

Cette politique culturelle se veut être à l'opposé d'un repliement sur soi. En effet, elle continuera de se faire en synergie avec les politiques culturelles des communes membres, les collectivités départementales et régionales et des politiques nationales en coordination avec les structures culturelles environnantes, principe auquel la Communauté de Communes reste fortement attaché.

La présente charte est le fruit d'une réflexion collective, elle est un guide et un outil d'évaluation de nos actions. Cette charte entérine également notre attachement au concept de développement durable culturel répondant aux problématiques de notre territoire qui souffre de déséquilibres économiques, sociaux et culturels.

L'action culturelle de la communauté de communes Fumé lois Lémance s'articule autour de deux axes majeurs : la diffusion culturelle et l'action éducative.

PROGRAMME DE DIFFUSION ARTISTIQUE

Aménagement culturel du territoire

Les onze communes de la communauté seront touchées par notre programmation en prenant acte de leur possibilité technique. Par ce biais, nous souhaitons équilibrer notre diffusion dans un souci d'équité et de développement. Chaque commune pourra accueillir un projet, selon ses spécificités, ses possibilités techniques, ses lieux d'exposition, ses possibilités d'accueil en intérieur et extérieur. Le centre culturel de Fumel se dresse comme le lieu central d'où rayonne la diffusion spectacle vivant, de même en ce qui concerne les arts visuels qui élargissent la diffusion artistique du prieuré de Monsempron Libos vers les autres communes.

Nous envisageons cette diffusion culturelle dans une logique de mission de service à la population habitant sur le territoire mais nous touchons aussi une population extérieure à celui-ci. En cela, nous pouvons donc dire que notre programmation rayonne sur notre territoire mais aussi sur les territoires limitrophes souvent dépourvus d'offre culturelle.

Il est important de permettre à tous d'accéder aux pratiques artistiques et à la culture. Cela participe aussi à la réduction des inégalités entre « zone urbaine » et zone rurale.

Soutien à la création

Nous souhaitons impliquer des jeunes artistes à notre réflexion et à notre projet de développement culturel. Notre territoire a des spécificités qui pourraient constituer un champ d'intervention et d'expérimentation pour de jeunes artistes, de nouveaux talents.

De plus, les accueillir en résidence leur permet « d'habiter » réellement le territoire, de s'immerger au cœur de celui-ci.

Résidence

Le fait de recevoir durant plusieurs semaines des artistes en Fumélois Lémance permettrait d'organiser des rencontres entre les jeunes pratiquants confirmés et les artistes professionnels. Ces rencontres constitueraient des actions complémentaires à l'enseignement proposé toute l'année dans les structures municipales (ou intercommunales) et à l'occasion des opérations conduites avec l'Éducation Nationale.

Ces résidences pourraient également déboucher sur des spectacles, des installations plastiques constituant les piliers de la saison culturelle. Elles permettraient en outre de créer une activité régulière autour des arts, de dynamiser l'agglomération. Ces résidences créent un impact positif pour ce territoire. Il est important qu'il émane du Fumélois Lémance une image positive pour la reconnaissance de ses habitants mais aussi des territoires voisins, du département et de la région.

PROGRAMME D'ACTIVITES EDUCATIVES

Notre territoire présente une double particularité: il est constitué de communes à l'histoire industrielle et de communes rurales. Nous sommes donc face à des enjeux différents en terme d'activités éducatives. Nous avons de nombreux établissements classés ZEP et de petites écoles de communes rurales. Il nous semble important que le public scolaire soit confronté à chaque stade de sa scolarité à des pratiques artistiques qui vont le questionner et lui permettre de se forger un esprit critique et une ouverture sur le monde.

Actions de courte durée

La communauté encourage et organise des sensibilisations auprès des scolaires avec comme principaux interlocuteurs les enseignants qui représentent de véritable relais. Ces sensibilisations sont proposées autour des spectacles programmés, des expositions artistiques ou des cycles de films projetés au cinéma.

Action de longue durée

Les actions de longue durée créent un soutien à la création du public amateur (associatif ou scolaire) par la présence de compagnies professionnelles sur le territoire. Des rencontres avec les artistes sont possibles, les scolaires et même le tout public peut participer à une étape de création.

Les projets éducatifs autour d'expositions ou de spectacles, voir même de films peuvent entrer en résonance avec le projet culturel d'établissement et permet un travail avec les enseignants, l'éducation nationale et les scolaires.

De manière plus globale, le service culturel de la Communauté de Communes remplira sa mission de conseil et de soutien auprès des enseignants qui souhaitent élaborer des projets culturels avec leurs classes et établissements.

Actions transversales

L'école d'enseignement artistique peut être aussi un bon vecteur pour les actions éducatives. Nous souhaitons créer des ponts entre l'école d'enseignement artistique et les projets éducatifs proposés autour des spectacles et expositions.

En complément aux deux axes majeurs que nous avons développés ci-dessus, nous favorisons des actions annexes qui touchent des domaines et des champs d'activités élargis.

LES ACTIONS ANNEXES

Lecture publique

La communauté de communes soutient développe des actions d'animation autour du livre en collaboration avec la bibliothèque municipale et les points lectures des communes membres. La bibliothèque de Fumel est un relais de la bibliothèque départementale de prêt. Un réseau d'actions est alors possible entre cette bibliothèque « centre » et les points lecture se situant dans les communes de la Communauté de Communes.

Culture scientifique

La CCFL est propriétaire de l'observatoire astronomique de Montayral dont la gestion est déléguée à l'association Gap est 47 qui est chargée d'en assurer l'entretien et de favoriser la promotion de la structure auprès du grand public et notamment des scolaires.

Le Fumélois Lémance est marqué par son histoire industrielle. Cette culture scientifique et technique, rare en Aquitaine, constitue un des éléments essentiels de l'identité de ce territoire. Le Fumélois ne souhaite cependant pas être perçu uniquement comme une cité industrielle avec une vie culturelle réduite à cette seule thématique. Ici comme ailleurs, la population aspire à pratiquer des activités artistiques et à assister à des manifestations culturelles de toutes natures.

Rencontres populaires

La communauté s'engage aussi sur des opérations telles le carnaval de Monsempron Libos jugé d'intérêt communautaire, la fête de la musique et les journées du patrimoine. Ces rencontres permettent de toucher un public différent en gardant une ouverture sur les initiatives territoriales et la diversification des actions culturelles.

Toutes ces propositions culturelles sont aussi à envisager en terme de transversalité des champs :

- Opération autour du livre et spectacle vivant
- Opération autour du livre et arts visuels
- Art et culture scientifique
- Art et développement durable
- Culture et tourisme

Ce projet culturel ne pourrait pas voir le jour et prendre sa place dans le paysage culturel départemental et régional sans la soutien de différents opérateurs : les partenaires institutionnels, les communes membres, les associations partenaires.

RESSOURCES/ PARTENARIAT

Les partenaires institutionnels

La communauté de communes s'engage dans un projet culturel labellisé par les institutions. Nous travaillons donc en étroite collaboration avec ces instances institutionnelles qui nous apporte conseils et soutiens.

En fonction de la nature des actions menées, divers partenaires institutionnels sont sollicités, soit pour apporter un soutien financier, soit pour valider certains projets. Il s'agit de:

- Le Conseil Régional,
- L' OARA,
- Le Conseil Général,
- L' ODAC,
- La Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports,
- La Drac,
- L' Inspection Académique.

Les centres de ressources :

Ces structures font l'objet de convention de partenariat annuel ou sont un soutien dans le cadre de projet précis.

- Florida d'Agen
- Pollen, Artiste en résidence à Monflanquin
- La commune de Monsempron Libos
- Centre l'Utopie à Sainte Livrade
- Bibliothèque Départementale de Prêt

Le tissu associatif local/ les associations partenaires conventionnées

Le tissu d'équipement est véritablement un ancrage territorial car il nous permet une réelle politique de diffusion territoriale. Un recensement des lieux et sites communaux qui peuvent recevoir l'action de la Communauté de Communes vis-à-vis de ces opérateurs est double :

- accompagner ou missionner les opérateurs qui ont une activité structurante pour le territoire dans le cadre d'une convention annuelle
- coordonner et favoriser la mise en place d'opérations fédératives relevant d'un intérêt culturel manifeste pour le territoire

L'Association Ciné Liberty gère le cinéma de Monsempron-Libos.

Le Fumel Association pour le Développement Artistique s'occupe essentiellement de musiques amplifiées : Studio du Passage, programmation avec le Florida, actions avec les centres de loisirs et dans les quartiers

Connaissance des Jeunes Interprètes intervient dans le domaine de la musique classique : concerts, actions d'accompagnements.

Le Club Images et Son en Fumelois : propose des expositions et différentes animations toute l'année.

L'association Plein Vent à Trentels : possède une section théâtre amateur, accordéon et propose différentes activités culturelles - réalise de la programmation sur la commune. Projet de Festival de l'accordéon en Mai de chaque année.

le Centre Laïque d'Action Culturelle et Sociale s'occupe des centres de loisirs de Monsempron et Fumel. Il organise le Carnaval qui se déroule à Monsempron-Libos qui est reconnu d'intérêt communautaire.

L'association Festival de Bonaguil programme un festival de théâtre en été qui est la manifestation culturelle majeure de la période estivale.

Le Gap Est 47 : l'association qui occupe et gère l'observatoire astronomique du Fumelois.

L'association des amis de la préhistoire à Sauveterre la Lémance qui gère le festival des Sauveterriales.

Nous sommes sans cesse à la recherche de nouveaux partenariats associatifs qui correspondent à notre projet de développement culturel et qui permettent de dynamiser notre action et notre territoire. Nous souhaitons signaler la présence de la Compagnie Humaine, sur notre territoire (Trentels). Cette compagnie se dessine comme une compagnie associée à la Communauté de Communes.

Les équipements et personnels communaux existants

En complémentarité à tous ces partenariats, nous disposons de ressources locales. Les deux agents de développement de la Communauté de Communes (arts du spectacle, arts visuels), travaillent en adéquation et en partenariat avec les structures existantes pour déterminer avec elles le contenu des actions. Leur mission sera justement de mettre en relation, conformément au projet défini, les opérateurs et les centres de ressources, les artistes et les organisateurs, les structures institutionnelles et les acteurs locaux. Il leur appartiendra d'élaborer les projets et de leur donner la cohérence nécessaire, de trouver surtout les moyens financiers nécessaires à leur réalisation. Pour ce faire, ils devront s'appuyer sur les partenaires suivants :

→ **Fumel**

- L'école d'enseignement artistique de la commune (Danse, Arts Plastiques, Théâtre, Musique).
- La Bibliothèque Municipale.
- Le Centre Culturel, comprenant une salle de spectacles et une salle polyvalente : une
- Le Studio du Passage (1 studio de musiques amplifiées et 1 studio de MAO) : 1 professionnel (association F'ADA).
- Les galeries du Château de Fumel : espace d'expositions comprenant trois salles.

convention de mise à disposition est à l'étude entre la commune et l'intercommunalité.

→ **Monsempron-Libos**

- Le cinéma dont la gestion est déléguée à l'association Cinéma Liberty
- La salle des fêtes permettant l'accueil de spectacles
- Un lieu professionnel d'expositions : le château Prieural de Monsempron-Libos

→ **Sauveterre-la-Lémance**

- Musée de la Préhistoire
- Salle des fêtes réaménagée permettant l'accueil de spectacles vivants
- Lieu d'expositions : la chapelle en cours de réhabilitation (2007)

Les communes de Condezaygues, Cuzorn, Saint Georges, Saint-Front, Saint-Vite et Trentels sont dotées de salles polyvalentes permettant l'accueil de spectacles professionnels (scène, acoustique de qualité). La commune de Montayral va réhabiliter sa salle des fêtes, l'accueil de manifestations sera alors envisageable.

La quasi-totalité des communes est doté de sites au caractère patrimonial permettant l'accueil de spectacles de musique classique ou vocale, d'exposition d'Arts Plastiques.

La Communauté de Communes Fumélois Lémance a su tirer parti des difficultés de son territoire en reconversion économique ; en lui proposant un projet culturel riche et varié qui réponde à ses attentes. Ce projet porte en lui les dynamiques associatives, humaines, communales, départementales et régionales et permet de soutenir l'existant. Ce projet est en cela un projet culturel de développement durable.